

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé de mission « zones de protection forte » (F/H)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction régionale Nouvelle Aquitaine Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité de la cheffe de l'unité écosystèmes marins
<b>Résidence administrative :</b>	Marennes (17)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Contrat à durée déterminée de 28 mois. Rémunération selon expérience professionnelle, comprise entre 2 051 € et 2 994 € bruts mensuels

## DESCRIPTION DES FONCTIONS

### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015) est une entité de l'OFB, rattaché à la Direction régionale Nouvelle Aquitaine.

7<sup>e</sup> parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de la façade Atlantique : il couvre 6 500 km<sup>2</sup> d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 1000 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000. La spécificité du fonctionnement des pertuis, la présence de 6 estuaires et de nombreux marais littoraux font du lien terre-mer un élément fort du Parc. Concernant les habitats marins en particulier, le Parc a une responsabilité de préservation des habitats meubles à caractères vaseux et de nombreux habitats particuliers (hermelles, herbiers de zostères, substrats meubles intertidaux et prés salés, entre autres).

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs, etc.

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (PNM EGMP) a pour objectif de contribuer à la connaissance et la préservation du milieu marin ainsi qu'au développement durable des activités maritimes. Doté de son plan de gestion depuis le 13 avril 2018, le Parc au travers de son plan d'actions met en œuvre les moyens à sa disposition afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés.

L'équipe du Parc compte actuellement 12 agents permanents, dont une unité « opérations » (4 agents) et d'un moyen nautique.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action pour le milieu marin à l'échelle des façades maritimes ainsi que dans la stratégie aires protégées dans la suite notamment des travaux initiés par la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique et confiés aux Dreal afin de proposer à la concertation un réseau cohérent de zones de protections fortes (ZPF) ainsi qu'aux actions à venir du programme d'actions du document stratégique de façade. Un premier travail de diagnostic réalisé par les Dreal Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine nécessite, à l'échelle du Parc, d'être largement approfondi dans son contenu mais aussi au regard des enjeux de préservation définis dans le Plan de gestion du Parc, des actions en cours sur les sites Natura 2000 (analyse risque pêche, cartographie d'habitats Natura 2000) mais aussi de la réglementation existante et de l'implication du conseil de gestion dans ces travaux.

La mission principale du chargé de mission sera d'établir le diagnostic partagé des secteurs correspondant à la définition de zone de protection forte et identifier, en concertation, les secteurs nécessitant la mise en place de protection forte (y compris l'identification de l'outil réglementaire ad hoc à déployer selon les secteurs).

Le chargé de mission évaluera à partir du contexte réglementaire des 40 aires marines protégées intégrées dans le Parc mais aussi de certains autres sites l'adéquation avec les critères définissant une zone de protection forte. En lien avec l'unité écosystèmes marins, il croisera ces éléments au regard des niveaux d'enjeux pour les habitats et espèces du Parc. Ceci permettra d'identifier les ZPF déjà existantes et d'autres qui mériteraient une évaluation approfondie et un travail de concertation.

### **Activités principales :**

Le chargé de mission aura donc pour rôle de :

- Réaliser le diagnostic des ZPF existantes dans le Parc : méthodologie, identification, justification, localisation ;
- Etablir et mettre en œuvre la méthodologie pour la production de ce diagnostic ;
- Développer une méthodologie pour identifier les lacunes de protection (gap analysis) et initier une réflexion sur la priorisation des propositions, proposer une stratégie et une méthode pour le déploiement des ZPF à l'échelle du Parc à partir du diagnostic réalisé, et en cohérence technique et temporelle avec les autres initiatives et cadres d'actions (analyse risque pêche, concertation avec les instances de gouvernance, programme d'actions du document stratégique de façade, etc.).

Pour toutes ces étapes, il participera aux phases de concertation (préparation des réunions, notes de synthèse, comptes-rendus, etc.).

## **RELATIONS LIEES AU POSTE**

### **Relations internes :**

- Équipe du Parc (unité écosystèmes marins notamment, géomaticienne du Parc, chargés de mission) ;
- Agents de l'OFB travaillant sur des thématiques communes (DFM-DR, PNM, DAP, etc.).

### **Relations externes :**

- DREAL Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, DIRM NAMO et SA, DDTM 85, 17 et 33 ;
- Membres du conseil de gestion présents dans les groupes de travail dédiés ZPF ;
- Gestionnaires d'AMP.

## **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

### **Connaissances :**

- Notions en écologie marine ;

- Connaissance de la réglementation relative aux aires marines protégées ;
- Connaissance des politiques publiques de l'environnement et plus particulièrement du milieu marin (DHFF, DCSMM, stratégie aires protégées) ;
- Des connaissances en géomatique seraient un plus.

#### **Savoir-faire opérationnel :**

- Animation de réunions ;
- Rédaction de note de synthèse ;
- Méthodologie de concertation.

#### **Savoir-être professionnel :**

- Sens du dialogue, de la concertation et compréhension des enjeux des acteurs ;
- Sens de l'organisation ;
- Rigueur méthodologique ;
- Être force de proposition ;
- Qualités relationnelles et travail en équipe.

#### **Diplômes – Formation :**

Master 2 / ingénieur dans le domaine de l'écologie marine - environnement, politiques publiques de l'environnement souhaité.

#### **Autres :**

Permis de conduire

### **CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES**

Déplacements possibles à Brest, Région Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire afin d'échanger avec les différents interlocuteurs (notamment Services de l'Etat, Délégation de façade maritime et directions régionales de l'OFB).

### **DEPOSER UNE CANDIDATURE**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DRNA-ZONESPF-C** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **26 mars 2021**.